

Réunion du 18 mars 2019

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
de la COMMUNAUTE de COMMUNES de LACQ-ORTHEZ**

Nombre de conseillers en exercice : 96
Nombre de présents : 79
Nombre de votants : 86

L'an deux mille dix-neuf, le dix-huit mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Jacques CASSIAU-HAURIE.

ETAIENT PRESENTS ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM Jean-Pierre CAZALERE, André CASSOU, Alain PEDEGERT, Madeleine BROLESE, Philippe GARCIA, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Lucien PRAT, Guy PEMARTIN, Bénédicte ALCETEGARAY, David CRABOS, Jacques CASSIAU-HAURIE, Patrick TASSERIE, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Jean-Marie PINON, Henri POUSTIS, Nadia GRAMMONTIN, Michel DARETTE, Hervé LAFITTE, Michel BARBE, Patrick GALOPIN, Louis COSTEDOAT, Daniel BOULIN, Dominique TOUYA, Jean-Simon LEBLANC, Jean-Jacques TEIXEIRA, Paul MONTAUT, Didier REY, Jean-Pierre DUBREUIL, Gérard PALOUMET, Aline LANGLES, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Georges TROUILHET, Delia MATA-CIAMPOLI, Pierre MUCHADA, Jean-Luc NOURY, Valérie PEYROUS, Véronique REMY, Yves SALANAVE-PEHE, Michel CAMDESSUS, Encarnacion CANTON, Bruno CIOSSE, Patrice LAURENT, François MATEOS, Olivier MOUNOLOU, Sylvie MOUSQUES dit CABANOT, Jean-Luc MARTIN, Joëlle BAYLE-LASSERRE, Jean-Pierre BOUNINE, Luis Miguel CONEJERO, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Louis-Philippe DUPOUY, Jean-Louis GROUSSET, Geneviève GUICHEMERRE, Emmanuel HANON, Jacques LABORDE, Jeanne LAMAZERE, Anne-Marie LATASTE, Céline LEMBEZAT, Madeleine PICHAUREAU, Jean-Jacques SENSEBE, Jérôme TOULOUSE, Hélène MARTEUILH, Thierry LAFFITTE, Daniel BIROU, Michel LABOURDETTE, Jean LABASTE, Pierre LAFARGUE, Raymond INCHASSENDAGUE, Francis GRINET, Alain BOUCHECAREILH, Jean-Claude MORERE, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Christian LÉCHIT, Francis LAYUS et Philippe ARRIAU

formant la majorité des membres en exercice.

ETAIENT EXCUSES OU ABSENTS : Mmes et MM. Guy LAFFITTE, Alice BENAVENTE, Frédéric LAVIELLE, Axelle MARCHET, Michel LAURIO, Mathias DUCAMIN, Michel JESER, Régis CASSAROUME, Gilbert AURRIAC (pouvoir à M. Jean-Simon LEBLANC), Anthony BERBEL (pouvoir à M. François MATEOS), Corinne CARRIAT (pouvoir à Mme Encarnacion CANTON), Jeanne LUGA, Yves DARRIGRAND (pouvoir à Mme Pierrette DOMBLIDES), Christine LABORDE (pouvoir à Mme Céline LEMBEZAT), Marie-Thérèse LAVIELLE (pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Franck VIREBAYRE-GASTON (pouvoir à M. Philippe GARCIA), David HABIB (pouvoir à M. Georges TROUILHET),

SECRETAIRES DE SEANCE : Mmes Bénédicte ALCETEGARAY, Nadia GRAMMONTIN.

RAPPORT N° 43 : VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2018 – BUDGET PRINCIPAL

Rapporteur : M. Yves SALANAVE-PÉHÉ

Le compte administratif constate les réalisations en dépenses et en recettes et les compare aux prévisions budgétaires.

Il permet de constater les résultats qui seront affectés par délibération et fixe le montant des restes à réaliser.

Les tableaux ci-dessous présentent par section et chapitre les crédits ouverts au budget 2018, les réalisations et les restes à réaliser, mouvements réels et mouvements d'ordre confondus.

I - LES RESULTATS

OBJET	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Fonctionnement	51 119 722,78	55 500 005,72	4 380 282,94
Réalisations de l'année 2018	51 119 722,78	53 176 660,89	2 056 938,11
Excédents de fonctionnement 2017 reportés	-	2 323 344,83	2 323 344,83

OBJET	DEPENSES	RECETTES	RESULTAT
Investissement	22 830 174,09	20 530 623,07	-2 299 551,02
Réalisations de l'année 2018	15 677 672,81	18 084 909,07	2 407 236,26
Déficit d'investissement 2017 reporté	4 404 265,76		- 4 404 265,76
Restes à réaliser	2 748 235,52	2 445 714,00	- 302 521,52

Après couverture du déficit d'investissement, l'excédent net disponible pour le budget supplémentaire 2019 est de 2 080 731,92 €.

II - SECTION DE FONCTIONNEMENT

I - DEPENSES

Le taux de réalisation global est effectué **sans le virement à la section d'investissement qui est un virement prévisionnel qui ne donne pas lieu à réalisation.**

L'excédent 2018 de la section de fonctionnement avec l'excédent antérieur est de 4 380 282,94 €, il correspond à l'autofinancement dégagé en fonctionnement affecté au financement de la section d'investissement.

Le taux de réalisation global de la section de fonctionnement est de **98,56 %** (98,79 % en 2017).

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	% de réalisation
	TOTAL DEPENSES	54 104 930,84	51 119 722,78	98,56%
011	Charges à caractère général	9 673 826,53	9 214 706,95	95,25%
012	Charges de personnel	16 701 270,60	16 520 872,70	98,92%
014	Atténuation de produits	14 866 819,00	14 865 966,91	99,99%
65	Charges de gestion courante	4 555 127,40	4 476 060,32	98,26%
66	Charges financières	963 308,00	959 319,49	99,59%
67	Charges exceptionnelles	215 520,80	206 532,20	95,83%
	Total dépenses réelles de fonctionnement	46 975 872,33	46 243 458,57	98,44%
023	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>2 236 475,54</i>		
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>4 892 582,97</i>	<i>4 876 264,21</i>	<i>99,67%</i>

- Les charges à caractère général

Elles s'élèvent à 9,21 M€ en 2018 (9,17 M€ en 2017).

- Les charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 16,52 M€ en 2018.

- Les autres charges de gestion courante (indemnités des élus, contingents et participations obligatoires, subventions organismes publics et privés).

Les principaux postes composant ce chapitre sont les suivants :

- 216 822 € pour les indemnités et frais des élus,
- 1 285 000 € pour la contribution au SDIS,
- 200 000 € pour la participation aux transports scolaires des collèges,
- 195 000 € au titre des contributions GEMAPI,
- 22 285 € au titre du syndicat La Fibre 64,
- 38 950 € au titre de la participation au budget Pays Art et Histoire,
- 36 000 € au titre du budget Pays,
- 349 368 € pour les participations et subventions aux organismes publics,
- 2 132 632 € pour les associations.

- Les reversements de fiscalité

Les attributions de compensation versées aux communes se sont élevées à **12,34 M€** en 2018.

La contribution au fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales pris en charge par la communauté de communes de Lacq-Orthez a représenté **2,49 M€** en 2018.

- Les charges financières

Les intérêts de la dette se sont élevés à 959 319 € (-41 k€).

II – RECETTES

Le taux de réalisation global est effectué **sans l'excédent reporté** qui ne donne pas lieu à réalisation.

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	% de réalisation
	TOTAL RECETTES	54 104 930,84	53 176 660,89	102,69%
013	Atténuation de charges	70 000,00	139 429,47	199,18%
70	Produits des services	2 379 114,00	2 579 660,90	108,43%
73	Impôts et taxes	34 451 097,00	34 091 953,24	98,96%
74	Dotations, participations	11 624 230,00	12 151 431,76	104,54%
75	Produits de gestion courante	999 025,00	1 135 582,66	113,67%
76	Produits financiers		21 216,23	-
77	Produits exceptionnels	1 910 757,00	2 710 023,62	141,83%
	Total recettes réelles de fonctionnement	51 434 223,00	52 829 297,88	102,71%
042	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	347 363,01	347 363,01	100,00%
002	Excédents reportés	2 323 344,83		

- Les atténuations de charges (remboursements sur rémunérations de personnel)

Il s'agit des remboursements concernant le personnel : remboursements de l'Etat pour les emplois aidés et remboursements d'assurances notamment, qui s'élèvent à 139 429 € en 2018.

- Les produits des services et du domaine :

Les principaux postes se décomposent comme suit :

- les redevances d'occupation du domaine public : 87 372 €,
- les produits des crèches : 378 974 €,
- les produits de la base de loisirs : 45 630 €,
- l'entretien des espaces verts 2018 : 97 069 €,
- la vente de matériel (première année de mise en place de web enchères) : 10 340 €,
- les mises à disposition de personnel : budget annexe déchets : 1 637 158 € ; autres mises à disposition : 116 583 €,
- Le remboursement des charges pour le MIX par la commune de Mourenx : 65 664 €,
- les remboursements des charges collectives pour les bâtiments économiques : 113 117 €.

- Les impôts et taxes

Ce chapitre enregistre des recettes supplémentaires par rapport aux prévisions pour les produits suivants : CVAE : + 10 000 €, la TASCOM : + 31 684 €, L'IFER : + 69 901 € alors que la prévision pour la redevance des mines est en baisse.

Les attributions de compensation négatives s'élèvent à 277 950 € en 2018.

- Les dotations, subventions et participations

Ce chapitre est excédentaire en 2018 et enregistre principalement :

- l'augmentation de la participation de la CAF pour les structures de la petite enfance : + 203 612 €,
- la dotation de compensation de la DGF (seconde part de la DGF) : 3 102 640 €,
- la dotation de compensation de la réforme de la TP : 6 954 396 €,
- la compensation de l'exonération de la taxe d'habitation : face à l'incertitude de la bonification de la DGF en 2018, la compensation de l'exonération de l'Etat pour la taxe d'habitation a finalement été perçue alors qu'elle n'avait pas été budgétée.

- Les produits de gestion courante

Ce chapitre est constitué essentiellement des revenus des immeubles pour un montant de 1 072 569 € et des produits divers pour 63 013 €.

- Les produits exceptionnels

Les produits exceptionnels sont pour l'essentiel :

- pénalités et contentieux : 223 818 €,
- l'indemnisation du château de Mont : 2 053 415 € (+ 490 000 € par rapport à la prévision),
- le produit des cessions d'immobilisations : 332 181 €,
- les indemnisations suite à des sinistres et avoirs : 96 564 €.

III- SECTION D'INVESTISSEMENT

I – DEPENSES

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
	TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT	23 046 108,53	15 677 672,81	2 748 235,52
20	Immobilisations incorporelles	409 779,38	220 239,19	186 998,39
204	Subventions d'équipement versées	2 319 295,88	1 700 600,62	560 652,17
21	Immobilisations corporelles	2 238 399,30	1 840 195,80	377 740,19
23	Immobilisations en cours	9 442 232,15	8 365 883,83	942 340,31
	Total des dépenses d'équipement	14 409 706,71	12 126 919,44	2 067 731,06
10	Dotations	7 850,00	7 850,00	
16	Emprunts et dettes assimilées	3 595 632,72	2 990 436,55	605 196,17
27	Autres immobilisations financières	450,00	450,00	-
	Total des dépenses financières	3 603 932,72	2 998 736,55	605 196,17
45	Opérations pour comptes de tiers	202 034,87	125 848,35	75 308,29
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	<i>347 363,01</i>	<i>347 363,01</i>	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>78 805,46</i>	<i>78 805,46</i>	
001	Solde d'exécution négatif reporté n-1	4 404 265,76		

- Les dépenses d'équipement

Les dépenses d'équipement, les opérations du centre culturel (opérations pour compte de tiers) et les fonds de concours s'élèvent à 12,26 M€ (12,996 M€ en 2017).

Les dépenses restant à réaliser au 31/12/2018 s'élèvent à 2,75 M€.

Le taux de réalisation des dépenses d'équipement est de **80,53 %** contre 76,50 % en 2017 (dépenses mandatées).

- La dette

Le remboursement du capital de la dette s'est élevé à 2,99 M€ au titre du budget principal.

II - RECETTES

Chapitres	Intitulé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser
	TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT	23 046 108,53	18 084 909,07	2 445 714,00
13	Subventions d'investissement	1 919 880,99	1 511 974,95	74 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	5 987 322,00	3 998 007,00	1 987 000,00
21	Immobilisations corporelles		2 497,89	
23	Immobilisations en cours	26 860,80	70 432,01	
	Total des recettes d'équipement	7 934 063,79	5 582 911,85	2 061 000,00
10	Dotations et fonds divers	1 901 761,64	1 659 430,00	
1068	Excédent de fonctionnement capitalisé	5 594 188,13	5 594 188,13	-
165	Dépôts et cautionnements reçus	3 800,00	8 642,42	
27	Autres immobilisations financières	649 381,00	284 667,00	384 714,00
024	Produit des cessions d'immobilisations	-244 950,00		
	Total des recettes financières	7 904 180,77	7 546 927,55	384 714,00
021	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	2 236 475,54		
040	<i>Opérations d'ordre de transfert entre sections</i>	4 892 582,97	4 876 264,21	
041	<i>Opérations patrimoniales</i>	78 805,46	78 805,46	

- Les emprunts

1,98 M€ sont inscrits en restes à réaliser.

- Le fonds de compensation de la TVA (FCTVA)

En 2018, 1 659 430 € ont été perçus au titre des investissements réalisés.

- Les subventions d'équipement

Elles ont représenté 1,5 M€ (3,388 M€ en 2017) :

- Fonds de calamité intempéries : 5 792 €,
- DETR cœur de ville d'Orthez : 120 000 € et conseil départemental : 113 803 €,
- Participation de l'ETAT, mesures foncières PPRT : 117 149 €, Région : 13 857 €, Arkema : 166 772 €, conseil départemental : 26 172 €,
- Voirie : conseil départemental : 26 970 €,
- Petite enfance - crèche d'Orthez : conseil régional : 105 000 €, conseil départemental : 116 946 €, CAF : 603 803 €,
- Participation du département travaux centre Yves Dréau : 29 562 €,
- Amélioration des pratiques de désherbage : Agence de l'eau : 66 144 €.

Conformément aux dispositions de l'article L 2121-14 du code général des collectivités territoriales, le conseil communautaire élit M. Patrice LAURENT comme Président.

M. Jacques CASSIAU-HAURIE quitte la séance.

M. Patrice LAURENT invite le conseil à se prononcer sur le compte administratif du budget principal.

Le conseil communautaire à l'unanimité de ses membres,

- **donne acte** à son Président de la présentation faite du compte administratif du budget principal pour l'exercice 2018,
- **constate** les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion,
- **reconnait** la sincérité des restes à réaliser,
- **arrête** les résultats tels qu'ils ont été résumés ci-avant,
- **vote** les restes à réaliser en dépenses et en recettes.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée,
Pour extrait certifié conforme,
Le Président,



Jacques CASSIAU-HAURIE

Acte certifié exécutoire



- Par publication ou notification le 21/03/2019
- Par transmission au Contrôle de Légalité le 21/03/2019